

Zurich, le 24 janvier 2023

[suissetec, case postale, CH-8021 Zurich](#)

Notre référence

Robert Diana
+41 43 244 73 33
robert.diana@suissetec.ch

Commission centrale projeteurs : nouveaux membres

Madame, Monsieur,

Afin de gérer les vastes activités menées en faveur des membres suissetec, la commission centrale projeteurs souhaite accueillir de nouveaux membres.

Celle-ci est responsable de l'élaboration de solutions et prestations dans le domaine de la planification en technique du bâtiment. Nous recherchons **deux** personnes prêtes à s'engager pour l'association et motivées à œuvrer pour garantir de meilleures conditions aux bureaux d'études actifs dans notre branche.

Voici les postes ouverts :

Domaine ou catégorie de membre	Tâches et prérequis
<p>Nous recherchons un représentant pour chacun des domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Sanitaire eau gaz• Chauffage	<p>Tâches :</p> <ul style="list-style-type: none">• formuler les besoins et propositions de solution de la branche sous forme de mandats concrets (y compris calendrier et budget de réalisation)• définir et mettre en œuvre des objectifs et mesures au sein de la commission centrale• présenter les besoins et missions actuelles du domaine ou de la catégorie de membre correspondant (fonction d'intermédiaire)• préparer les séances et en assurer le suivi, étudier des articles spécialisés• traiter des consultations (notices techniques, normes, directives, etc.)• traiter des thématiques importantes dans les domaines de la technique et des normes• élaborer des notices techniques et soutenir la mission d'information et de formation du secrétariat central• soutenir la plateforme projeteurs/installateurs ainsi que d'autres groupes spécialisés et de travail <p>Prérequis : expérience en tant que propriétaire, responsable de département ou de projet dans un bureau d'études actif dans la technique du bâtiment.</p>

NOUS, LES TECHNICIENS DU BÂTIMENT

Taux d'occupation :

Quatre à cinq séances ordinaires d'une demi-journée ont lieu par année.

En outre, il faut compter environ 25 à 30 heures de travail par année pour la participation à des groupes de travail.

Nous vous offrons :

Une plateforme composée de spécialistes confirmés, qui soutiennent et font avancer la branche grâce à des projets variés.

Vos dépenses sont prises en charge selon le règlement des frais de suissetec actuellement en vigueur.

Conditions :

Les membres des commissions spécialisées de suissetec doivent être actifs dans une entreprise membre de l'association. La langue de travail étant principalement l'allemand, ils doivent idéalement pouvoir au moins s'exprimer oralement dans cette langue.

Vous êtes motivé(e) et souhaitez vous engager au sein de l'association ?

Alors n'hésitez pas à nous contacter d'ici au 17 mars 2023 au plus tard.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.